Le journal de SUD Poste
Indre et Loire

Solidaires Unitaires
Démocratiques
MARS 2016
Numéro 228

# SUD - VERSIF

S.U.D.-P.T.T. 37
La Camusière
18 rue de l'Oiselet
37550 Saint-Avertin
Tel : 02 47 85 11 11
Fax : 02 47 85 11 12
E Mail :
Sudptt36.37@gmail.com
Site internet :
http://sudptt36-37.org

*A SUD*

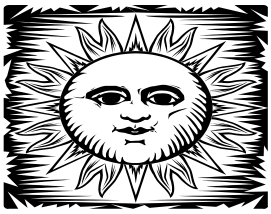

*LE SOLEIL BRILLE*

## ATTENTAT CONTRE LE CODE DU TRAVAIL

En ces temps d'état d'urgence, le gouvernement est déterminé à dynamiter des pans entiers du Code du Travail, en faisant tomber des droits acquis des salariés, en réduisant à peau de chagrin un siècle de progrès sur la protection collective. Cet acte renforce l'allégeance faite aux patronats pour faciliter les licenciements, tout en allégeant des indemnités prud'homales, dans un soucis de générer des profils toujours plus importants.

Si l'emploi sera parmi les premières victimes, les conséquences sur les salarié-es pourraient être dévastatrices. On peut être ainsi inquiet à la Poste, tant le volet sur la flexibilité serait renforcée, le paiement de heures supplémentaires encore plus aléatoire, la modulation du temps de travail effective ... Le danger est grand de subir de gros dégats à nouveau sur nos conditions de travail, sur la conciliation de la vie professionnelle et privée de chacun de nous.

Et pour courronner le tout, le droit d'opposition des syndicats pourrait être supprimé, des référendums seraient organisés en cas d' accord minoritaire à 30%, et les accords à durée déterminée seraient généralisés ! De quoi instaurer une précarité et une insécurité permanentes amplifiant le rapport de force du patronat sur les salarié-es.

Dans ce contexte, nous avons tous la responsabilité de nous unir, ensemble, pour se protéger contre cette agression sans précédent.

## UN FABULATEUR AU SENAT

Philippe Wahl au sénat, le 13 janvier 2016, lors de son renouvellement de mandat de président du CA de la Poste, à une question d'une élue sur le malaise ambiant des postier-es :

« *Bien sur Madame la Sénatrice, il y a du malaise chez les postiers, qui sont d'ailleurs les premiers à sentir matériellement et physiquement, ce que veut dire la chute des volumes du courrier, c'est la sacoche moins lourde ...* »

## MANQUE D'ESPACE

*« La confiance grandit »*, le billet de banque aussi ?

Innovant : à Angoulême centre, un distributeur de La Poste propose des coupures de 20,50€ !

Une affaire ? Non une faute d'espace qui démontre que les petites choses ont une toute leur importance (20, 50€)...

## À L'INSU DE SON PLEIN GRÉ

Un nouvel accord collectif relatif aux régimes de travail a été signé à Tours Coty distri suite à la réorganisation du 27 octobre 2015, entre la direction et FO, CFDT, CGC et UNSA. L'UNSA, vous connaissez ? Un syndicat qui se veut « autonome, efficace, responsable ». Responsable à un point tel que son « responsable » local ignorait qu'il avait signé l'accord ! On connaissait déjà les shootés de la signature (CFDT, FO), on découvre maintenant les signataires malgré eux ; décidemment, on arrête pas le progrès !

## LA POSTE EN UN CLIN D'ŒIL

Dans une offre d'emploi de Manpower concernant un poste de facteur dans le Doubs et s'intitulant « Le Poste en un clin d'oeil », le profil recherché est le suivant : « Missions : préparation de tournée en centre de tri en fonction de la tournée définie »...

**Le profil : « résistance au stress et aux conditions météo / cadence élevée» !**

Et ils ajoutent à la fin : « Dans la cadre de sa politique de diversité, Manpower étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles en situation de handicap » !

Tout est dit !

TOUTES et TOUS EN GREVE LE 23 MARS 2016 pour dire : ça SUFFIT !!!

# SUD-VERSIF

**Numéro 228, MARS 2016**

## COMMISSION DE LA COUR DES CONTES

Dans son dernier rapport annuel, la commission de la cour aux comptes livrait ses recommandations au gouvernement et à la presse notamment sur la pérennité de l'activité de distribution face à la baisse du courrier. Ces recommandations reprennent exactement le discours patronal de nos dirigeants postaux et jettent les discrédits sur les facteurs et factrices, traités de fainéant dans les grands médias, alors que la majorité d'entre eux en bavent quotidiennement. Troublant quand même ! Le rapport répand des informations erronées par rapport à la méridienne, au finit partie et ne se penche pas du tout sur les 800 million d'€ que l'état ne verse pas annuellement à la Poste pour compenser les frais liés au service public (distribution presse, présence postale territoriale…).

Cette même commission avait alerté l'année dernière les dérives des rémunérations de nos cadres supérieurs nationaux, sans aucun effet, bien sur ! Alors cette année, elle s'en prend aux facteur/trices et les rend ainsi coupables de la fragilisation de la Poste.

On peut facile prédire que ces nouvelles recommandations trouveront sans aucun doute un écho favorable parmi ses mêmes dirigeants qui continuent à se goinfrer sur notre dos. C'est purement de l'infamie !

Vous aurez compris qu'on n'a pas grand chose à attendre de nos dirigeants. Les seules choses à prendre de bien pour nous, seront à prendre par nous même, dans la lutte, ensemble. Ainsi va l'histoire !

## PIC NI DOUILLE C'EST QUI L'ANDOUILLE ?

**Lors de l'audience au court de laquelle nous avons été informés** de l'arrivée du courrier du 72 à la PIC Val de Loire, on a senti une direction très réjouie. Et pour cause, la réussite de ce projet pourrait leur faire rapporter gros en commissionnement et/ou en prime.

Et les premières annonces inaugurent déjà les efforts qui vont être demandés une nouvelle fois au personnel : Pas de rupture du fonctionnement des machines, durcissement des règles RH sur la pause de CA, création d'emploi à la petite cuillère pour englober un trafic supplémentaire quasi équivalent au 37, refonte des horaires sur des créneaux défavorables à la vie familiale, pressions hiérarchiques intenses, ... et on peut craindre une augmentation substantielle de la précarité. Toutes ses économies seront réalisées par la baisse de la masse salariale et l'augmentation du rendement, de quoi récompenser grassement les délégateurs

Le personnel n'a rien à attendre de bon et ne peut se réjouir de cette nouvelle qui porte des conséquences néfastes sur l'ensemble des postiers du 72 et du 37 et sur le service public.

Non, on ne finira pas en rillettes broyées par la charcuterie postale.

## PAN SUR LE BEC

« *En respect, la procédure et les pièces versées établissent le caractère sérieux de la dégradation du climat social et du conflit entre le syndicat SUD PTT et madame BOBIN représentant la direction de l'établissement.*

*Ce climat a d'ailleurs été pris au sérieux par l'inspection du travail qui, lors d'une réunion du CHSCT… employait un ton alarmiste pou r faire référence à la dégradation des conditions de travail au sein de l'agence d 'Amboise depuis 2013, à la rigidité de la direction ct* ***au ton non approprié de ses propos ainsi qu'à l'absence de remise en cause de cette direction.*** *Les pièces versées établissent également le caractère sérieux du caractère conflictuel des relations entretenues par madame BOBIN et les représentants syndicaux de SUD PTT* ».

Extrait du jugement du 4 février 2016 du Tribunal de Grande Instance de Tours, renvoyant Bobin, Tibi et les autres dans les orties...

## ABUSÉ !

La direction de La Poste veut obliger les postiers à verser leur prime d'intéressement sur un PEG (Plan Epargne Groupe) et non plus directement sur le compte courant.

Elle écrit : « Ainsi, si le postier n'effectue aucune démarche, sa prime sera versée par défaut sur le PEG et investie dans le fond commun de placement d'Entreprise « La Poste responsable monétaire », le moins risqué du dispositif ».

Or, comme l'indique l'article L3315-2 du code du travail, pour verser sur un PEG, il faut avoir adhéré, on ne peut nous l'imposer d'office.

La Banque Postale chercherait-elle des fonds par tous les moyens ?

Ne nous laissons pas faire.